

# La Vigerie

Tout le monde à Saint-Savinien-sur-Charente connaît "**La Vigerie**".

C'est un établissement pour enfants et adultes handicapés, créé le 15 septembre 1966 par l'Association départementale pour l'enfance inadaptée (ADEI).

Cet établissement s'est installé route de Saint-Jean-d'Angély dans un endroit appelé "**Le Clos de La Vigerie**" où se trouvait une maison de maître connue sous le nom de "**Logis de La Vigerie**" implanté dans un grand parc entouré de murs, le tout d'une superficie totale de deux hectares, quatre-vingt-dix-huit ares et vingt centiares.



Mais avant de devenir ce qu'elle est aujourd'hui, que sait-on de cette maison et de ses propriétaires ?

En 1520 le "**Fief de La Vigerie**" appartenait à Jean Queux.

Une quarantaine d'années plus tard, il était aux mains de Jean de Montils, époux d'Anne Isle (Yles).

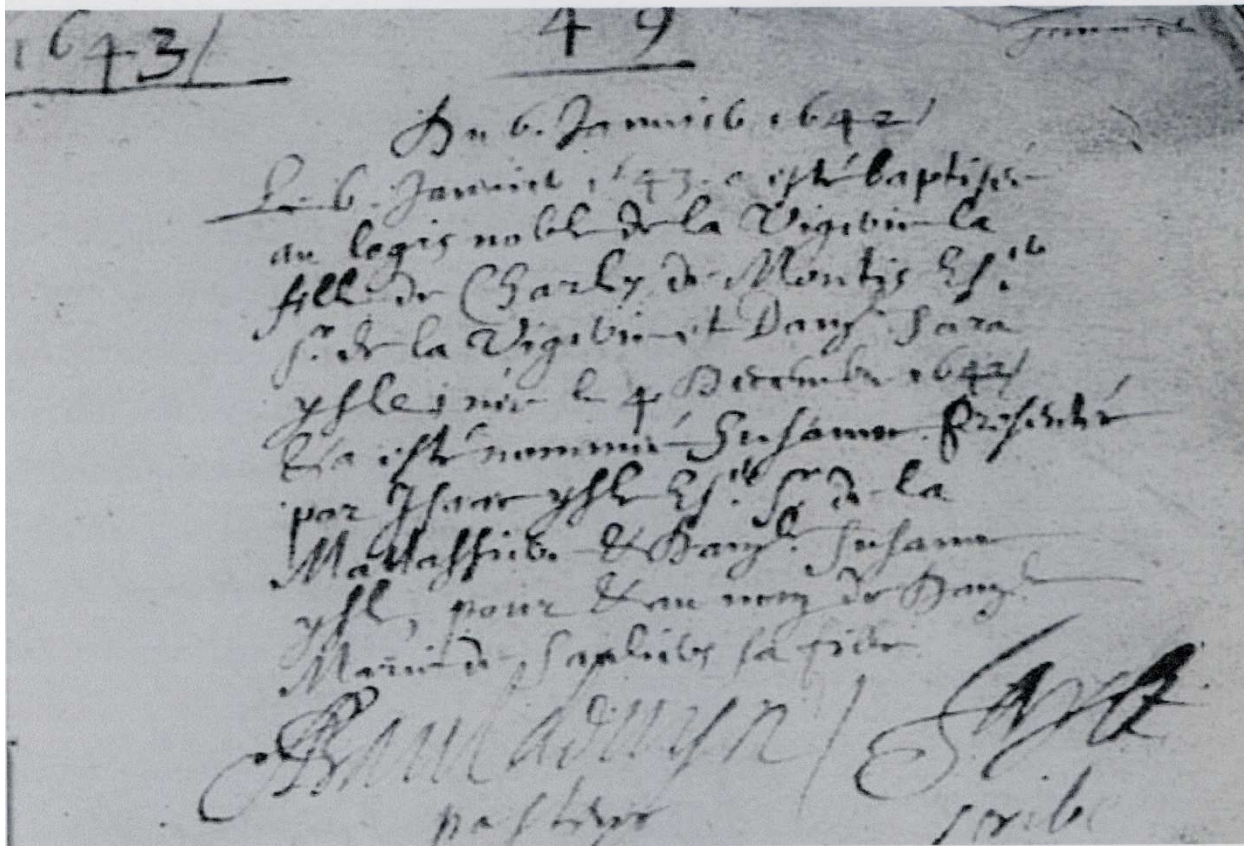
À la suite d'un partage en 1576, il revient à sa fille Renée, épouse d'Antoine de Montils.

Ces familles de Montils, Isle sont des familles protestantes.

En 1640, Charles de Montils est écuyer, seigneur de **La Vigerie**, époux de Sara Isle.

À cette époque, on trouve plusieurs baptêmes au "**Logis noble de La Vigerie**" :

- le 15.12.1640, baptême de Marie de Montis,
  - le 06.01.1643, baptême de Suzanne de Montis,
  - le 19.06.1644, baptême de Magdelaine Montis,
- toutes les trois, filles de Charles de Montis et de Sara Isle.



En 1660, Marie de Montis épousa Jacques de Laval auquel elle apporte **La Vigerie**.

Le domaine passa ensuite à la famille La Marthonnie (Martonnie). On retrouve plusieurs baptêmes ayant eu lieu à **La Vigerie** :

- le 24.12.1687, baptême de Magdelaine de La Martonnie dans la **Maison noble de La Vigerie**, fille d'Annet de La Martonnie, chevalier, seigneur de Neuville, et de Marie de Laval, dame de **La Vigerie**. Le parrain fut messire Claude de Laval, seigneur de Ladou, et la marraine, Magdelaine Demontils ;
- le 24.03.1689, baptême de Jurie Marie (*sic*) de La Martonnie, fille d'Annet de La Martonnie et de dame Marie de Laval, dame de **La Vigerie**. Le parrain était Guédéon de Laval, son oncle.

En 1693, on trouve dans les registres paroissiaux de Saint-Savinien, un Jean de La Marthonnie, seigneur de **La Vigerie**, parrain au baptême de Jean Autan du village de La Richardière.

Le 09.11.1731, Suzanne Luce de Bonnegens épouse, à Taillebourg, Charles Ayrault (Hérault), négociant, qui achète le 30.09.1745, à Jean de La Marthonnie, le **Logis de La Vigerie**.

Le 03.06.1750, leur fille, Louise Ayrault, épouse, à Tonnay-Charente, Vincent Guillaume Gaspard Torcheboeuf-Lecomte qui devient, par son mariage, seigneur de **La Vigerie**.

Vincent Guillaume Gaspard Torcheboeuf-Lecomte était greffier en chef du Bureau des finances de La Rochelle. Le 12.04.1763, il obtient de Louis XV confirmation de son état de conseiller greffier en chef des trésoriers de France.

En 1761, il acheta le château de La Cave pour vingt-deux-mille livres à René François d'Aiguières, chevalier, seigneur des Razes, ancien capitaine au régiment de Tresnel-Infanterie, à charge de payer une rente de quarante livres au chapelain de Saint-Michel de l'église de Saint-Savinien.

Vincent Guillaume Gaspard Torcheboeuf-Lecomte et Louise Ayrault eurent huit enfants entre 1751 et 1764 :

- Charles Vincent, né le 25.04.1751 et décédé le 22.09.1751 ;
- Pierre Vincent, né le 08.03.1752 ;
- Marie Magdelaine Louise, née en 1754 ;
- Claude Louis, né le 09.09.1758 ;
- Louis Gaspard, né le 10.09.1759 ;
- Jacques, né le 19.06.1761 ;
- Anne, née le 08.08.1762, qui épousa le 28.05.1782 Jean Joseph de Bonnegens, *Seigneur des Ermitants, conseiller du Roy, lieutenant général de la sénéchaussée de Saintonge et seigneur royal de Saint-Jean-d'Angély*. Le mariage eut lieu au **Logis de La Vigerie**. Anne décède le 13.03.1814 à Saint-Jean-d'Angély ;
- Jean Antoine, né le 06.01.1764, qui épousa, le 08.05.1797 à Saintes, Françoise Adélaïde Marillet.

Dame Louise Ayrault décède le 01.11.1789 à l'âge de 58 ans au **Logis de La Vigerie**. Son époux, Guillaume Vincent Gaspard Torcheboeuf-Lecomte, décède le 23.04.1790, à 68 ans, toujours au **Logis de La Vigerie**.

Il semblerait que ce soit la famille de **Jean Antoine Torcheboeuf-Lecomte** qui habita par la suite le **Logis de La Vigerie**. En effet, nous y retrouvons la naissance de sept enfants entre l'an VI de la République et 1814.

Plusieurs de ces enfants moururent en bas âge, et il ne resta que quatre filles :

- Marie Allixe, née le 27 prairial an XIII (16.06.1800), qui épousa messire François Xavier Désiré Levêque, enseigne de vaisseau, le 16.01.1821. Elle décéda le 08.10.1885, à Rochefort, à 85 ans ;
- Marie Clara, née le 23.09.1806. Elle décède à Saint-Savinien le 28.07.1865, célibataire ;
- Henriette Mathilde, née le 27.01.1809, qui décède également à Saint-Savinien le 28.08.1896, célibataire ;
- Élisabeth, née le 14.12.1814, qui épousa le 31.07.1837 Félix Levêque, lieutenant de vaisseau, commandeur de la Légion d'honneur. Elle décède le 28.07.1865 à Rochefort.

Le nom de Levêque sera rectifié en vertu d'un jugement rendu par le tribunal de première instance de Saint-Jean-d'Angély le 25.04.1860 et le tribunal civil de Rochefort le 04.05.1869, en ce sens que le nom de **Favin-Levêque**, véritable nom de famille, sera substitué à celui de Levêque.

Jean Antoine Torcheboeuf-Lecomte décéda le 18.06.1838, à 74 ans, à La Richardière, et sa femme, Adélaïde Marillet, le 18.09.1859, à l'âge de 79 ans.

L'héritage revient à Marie Françoise Clara Torcheboeuf-Lecomte qui décède en 1883 laissant **La Vigerie** à sa sœur Henriette Mathilde.

Celle-ci renonce de suite à l'usufruit au profit de son autre sœur Marie Alix, veuve de François Xavier Charles Favin-Levêque, et aux enfants de son autre sœur Élisabeth, mariée à Félix Favin-Levêque.

C'est Charles Jules Paul Favin-Levêque, fils d'Élisabeth, né le 01.07.1856 à Rochefort, qui reçut en propre la propriété et le **Logis de La Vigerie** en 1896. Il était chevalier de la Légion d'honneur, capitaine au 20<sup>e</sup> dragons. Il était marié avec Suzanne de Vathaire du Fort. Il mourut à **La Vigerie** le 16.09.1906, à 50 ans.

**La Vigerie** revint alors en usufruit à sa femme Marie Suzanne de Vathaire et à ses filles qui la vendirent à monsieur Bunstert.

En 1922, monsieur Bunstert vend **La Vigerie** à monsieur Frédéric Édouard Roi, docteur en médecine, et à madame Marie Adèle Clémentine Suzanne Mure, son épouse, par acte signé chez maître Quessot, notaire à Saint-Savinien.

En 1931, monsieur Roi vend la propriété à mademoiselle Ivanosky par acte signé chez maître Filliau, notaire à Saint-Savinien. Mademoiselle Ivanosky était née en Russie en 1892 et demeurait à Paris depuis 1926. *Elle était de nationalité polonaise et non juive, au sens des lois et ordonnances en vigueur.*

En 1942, mademoiselle Ivanosky vend **La Vigerie** à monsieur Gabriel Germain Marie Charles Monnet et à madame Louise Suzanne Lucienne Caillot, son épouse, mariage ayant eu lieu à la mairie de Rosario de Santa Fe (Argentine) en 1909.

Monsieur Monnet meurt en 1964.

Le 30.10.1965, les trois enfants de monsieur Monnet vendent le **Logis de La Vigerie** à l'Association départementale de l'enfance inadaptée (ADEI) dont le siège est à La Rochelle.

Voici en quelques lignes comment on remonte dans les différentes familles qui ont été propriétaires d'une maison, en l'occurrence "**Le Logis noble de La Vigerie**", pendant près de 450 ans.

**Monique Godineau**

Sources :

Châteaux, Manoirs et Logis, Charente-Maritime ; association Promotion Patrimoine, directeurs de collection Philippe Floris et Pascal Talon.

Généalogie de la famille de Bonnegens par Geneviève Valère-Barris.

Registres paroissiaux de Saint-Savinien-sur-Charente.

Éléments historiques et photos collectés auprès de la direction de l'établissement.

Aide de Colette Thon.

*Vigerie*. Mot emprunté à l'ancien provençal (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.) venant du latin classique. Étendue de la juridiction du *viguier*. Le viguier était chargé d'administrer la justice au nom d'un comte ou du roi. (Dict. histor. langue franç. Alain Rey. Editions Le Robert).



Une entrée du domaine de La Vigerie au village de La Richardière

Voici les structures de l'établissement :

- ESAT Établissement et services d'aide par le travail,
- avec un groupe pour adultes autistes ;
- Foyer d'hébergement (39 places) ;
- SAVS Service d'accompagnement à la vie sociale (10 places) ;
- Foyer occupationnel pour adultes autistes (10 places) ;
- IME Institut médico-éducatif (48 enfants de 6 à 20 ans) ;
- Section pour adolescents autistes (6 ados de 14 à 20 ans) ;
- Placement familial spécialisé ADEI (75 places).



La Vigerie sur le plan cadastral napoléonien au début du XIX<sup>e</sup> siècle